



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4061258

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 6588
N/REF : 5/05/2024 0H26 C:024129 I:22681
V/REF : 139515 RFAX 02/04/07

SDC 'Jardins Aquerelle'
C/°GAGNEUX SERVICES IMMOBILIER
36 RUE TRONCHET
69006 LYON

IMMEUBLE : JARDINS AQUARELLE
224/226 AV. FRANKLIN ROOSEVELT
69500 BRON

Vaulx en Velin, le 26 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEES N 224/226 - VMC
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mr J.P. VINCENTI

ENTRETIEN DE 2 BLOCS MOTEURS DE VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Mai de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
(Indice ICHTTS1 remplacé par Indice ICHT-revTS1 base 100 en décembre 2008)

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P0 \left(0,15 + 0,85 \frac{\text{ICHT-revTS1}' - \text{ICHT-revTS1}}{\text{ICHT-revTS1}} \right)$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T (Prix du contrat révisé avant le changement
d'indice en décembre 2008).

ICHT-revTS1 Indice publié par l'INSEE du cout horaire du travail, et connu a la
a la date d'établissement du prix de base contractuel P0.

ICHT-revTS1' Dernier indice connu a la date de révision contractuelle.

Date de derniere révision des prix : 1/05/2024

Prix de base du contrat : 244,06

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 11/2008 Valeur : 100,0
Mois de l'indice de révision : 03/2024 Valeur : 138,9

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Entretien 2 moteur(s) de V.M.C.	2/AN	321,91	321,91



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4061258

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	321,91
T.V.A. a 10,00%	32,19
TOTAL T.T.C.En EURO	354,10

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.